

# QU'EST-CE QUE LE BALUCHONNAGE ?

## DÉFINIR LE BALUCHONNAGE

Pour comprendre la spécificité du Baluchonnage, il faut s'intéresser à sa définition et le différencier des termes "relayage" et "suppléance".

### RÉPIT

Accueil de jour, hébergement temporaire, accueil familial, séjours de répit hors domicile...

### RÉPIT À DOMICILE

Intervention à domicile, garde itinérante de nuit...

"RELAYAGE"

### RÉPIT À DOMICILE DE LONGUE DURÉE

Article 53 Loi ESSOC

"SUPPLÉANCE" "RELAYAGE"

### BALUCHONNAGE

Cahier des charges exigeant basé sur les 20 ans d'expérience du Québec

"BALUCHONNAGE"

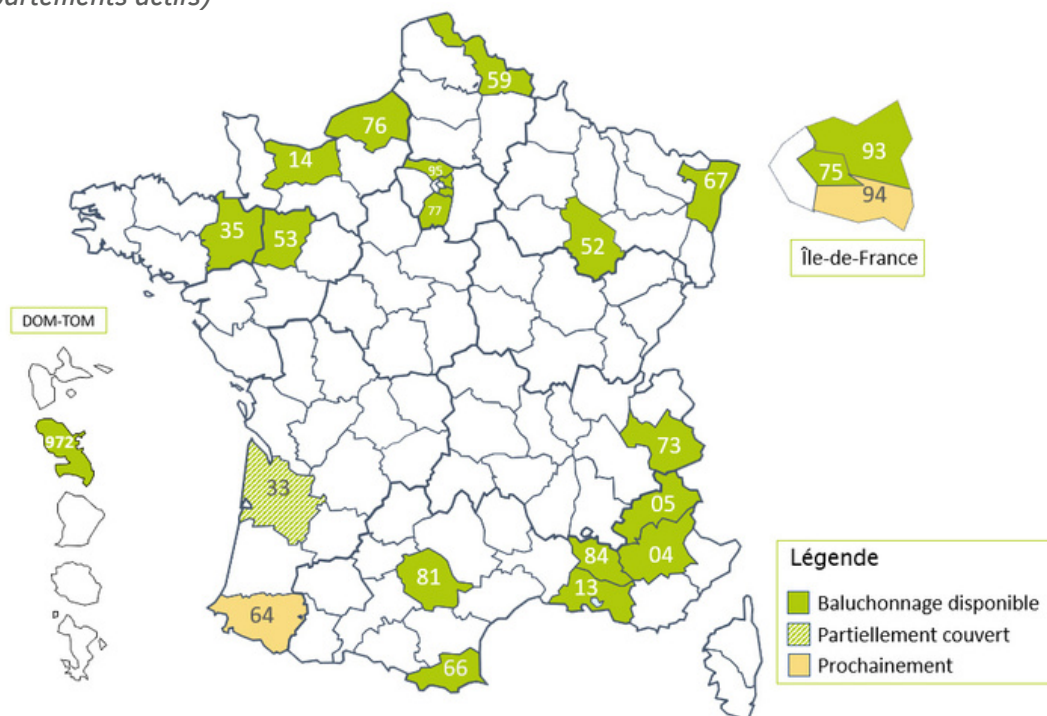
LE BALUCHONNAGE EST UNE SOLUTION COMPLÉMENTAIRE AUX AUTRES FORMES DE RÉPIT, UN MODÈLE QUALITATIF ET SÉCURISANT

Le Baluchonnage est une solution de répit de longue durée qui permet à un professionnel unique formé et accompagné, le Baluchonneur, de remplacer l'aidant à domicile 24h/24 jusqu'à 6 jours consécutifs.

Ces prestations sont possibles grâce à l'article 53 de la loi ESSOC qui autorise 40 services d'aide à domicile du secteur privé à déroger au droit du travail dans le cadre de prestations de relayage.

Baluchon France accompagne 16 de ces services qui ont décidé de s'appuyer sur un cahier des charges exigeant et garant de la sécurité et de la qualité de la prestation.

Carte des 16 services adhérant à Baluchon France en mars 2023  
(sur 20 départements actifs)



# UN MODÈLE DE QUALITÉ GARANT DE LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Le cahier des charges du Baluchonnage est plus exigeant que celui de l'expérimentation nationale afin de garantir la qualité de la prestation mais aussi à la sécurité du Baluchonneur.

## BALUCHONNAGE

### CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES DANS LE MODÈLE DU BALUCHONNAGE...

#### LE CAHIER DES CHARGES DE L'EXPERIMENTATION

Intervenant unique (24h/24)  
2 jours / 1 nuit au minimum  
Absence de l'aidant  
Professionnel volontaire  
Rencontre préparatoire à domicile  
Cahier de liaison (conseils et recommandations)  
Maintien des services en place pendant la prestation  
Temps d'échange avec l'aidant post-intervention  
Restitution post-intervention du relayeur à la structure  
Temps d'échanges entre relayeurs

#### ...QUI ASSURENT QUALITÉ POUR L'AIDANT ET L'AIDÉ...

Rencontre préparatoire – professionnel expérimenté  
Processus de préparation précis – modèle expérimenté  
Visite de courtoisie du Baluchonneur  
Période de transition de 3h - aidant/aidé/Baluchonneur  
Journal d'accompagnement – outil modélisé



#### ...ET SÉCURITÉ POUR LES INTERVENANTS

Libre choix de chaque mission  
Formation au Baluchonnage  
Formations aux pathologies  
Soutien téléphonique 24h/24  
Temps de repos avant et après  
Reconnaissance salariale  
Supervision et soutien clinique

## LES BALUCHONNAGES EN FRANCE

342 Baluchonnages ont été réalisés en France depuis 2020, soit 1426 jours de répit offerts aux aidants.

Un Baluchonnage coûte en moyenne 700 € / 24 heures. Les soutiens financiers sont très aléatoires selon les territoires. Le coût reste donc souvent très élevé pour les familles et crée des inégalités importantes d'accès au répit pour les aidants. Beaucoup renoncent actuellement pour des raisons financières.

Les aidants ayant bénéficié de Baluchonnage sont très satisfaits et souhaitent y recourir à nouveau. Le principe du professionnel unique, le maintien au domicile de leur proche et la confiance dans le service sont cités comme décisifs dans leur décision de prendre du répit et confier leur proche.

Les Baluchonneurs souhaitent poursuivre ces prestations, certains voudraient s'y consacrer complètement. Les effets positifs rapportés par les Baluchonneurs sont : l'épanouissement au travail, la capacité à réaliser sa vocation d'aide, une amélioration de la relation avec l'aidé, un sentiment accru d'utilité au travail et de reconnaissance perçue et une liberté d'organisation accrue.

# 342

Baluchonnages réalisés  
depuis janvier 2020

# 4 jours

Durée moyenne  
des Baluchonnage en France

# 700 € / 24 h

Coût moyen de mise en oeuvre incluant  
formation et rémunération 24h/24  
du Baluchonneur et temps de coordination

## 25 % des aidants ne parviennent pas à se ménager du répit en France.

Le Relayage / Baluchonnage est une solution de répit de longue durée qui permet à un professionnel unique de remplacer l'aidant à domicile 24h/24 jusqu'à 6 jours consécutifs. Ces prestations innovantes sont possibles depuis 2019 grâce à l'article 53 de la loi ESSOC qui autorise 40 services d'aide à domicile du secteur privé à déroger au droit du travail, dans le cadre d'une expérimentation en cours jusqu'en décembre 2023.

# LES OBSTACLES À LA GÉNÉRALISATION DU RELAYAGE / BALUCHONNAGE

## PERFECTIONNER LE CAHIER DES CHARGES

- Le cahier des charges actuel n'est pas assez exigeant : qualité et sécurité ne sont pas nécessairement au rendez-vous si on s'en tient aux stricts énoncés de l'expérimentation.
- Déroger au droit du travail nécessite une finesse de mise en œuvre qui garantisse la sécurité des intervenants : processus de préparation des prestations rigoureux, libre choix de chaque mission, supervision, reconnaissance salariale, formation aux pathologies et à ces missions de longue durée, soutien téléphonique 24h/24.
- Le public du Relayage/Baluchonnage est particulièrement vulnérable, le processus de mise en œuvre doit être exigeant pour offrir des prestations de qualité, gagner la confiance de l'aidant et offrir à l'aidé le maintien de ses repères et habitudes de vie : évaluation préalable à domicile par un professionnel expérimenté, préparation minutieuse et soutien à l'aidant au moyen d'un cahier de liaison réellement utile à l'aidant.

## LEVER LE FREIN JURIDIQUE

- L'expérimentation nous montre la difficulté pour les services d'adapter le droit du travail au modèle du Relayage/Baluchonnage même après dérogation : type de contrat pour le Relayage/Baluchonnage, calcul des heures de repos, rémunération, majoration, etc. Les obstacles sont nombreux et parfois les réponses sont floues et très complexes à appréhender, voire inexistantes.
- Il est nécessaire de créer des règles harmonieuses et claires si l'on souhaite adapter le droit du travail à ces prestations innovantes. Pour ce faire, il faudrait s'appuyer sur des experts juridiques afin d'améliorer la dérogation en travaillant en lien avec les syndicats et les associations de terrain.

## LEVER LE FREIN FINANCIER

- Aucun financement de droit commun n'a été instauré pour permettre aux 40 services expérimentateurs de mettre en place un relayage de qualité. Cette situation est intenable pour les services déjà surmenés qui doivent aller chercher des financements privés au cas par cas afin de réduire le reste à charge des familles, ce qui retarde voire décourage certaines demandes de répit.
- Il s'agit de construire ensemble une réforme globale qui prévoirait des mesures ambitieuses de financement. Ces innovations pourraient entrer dans le cadre de la 5ème branche de la sécurité sociale et/ou dans celui d'une loi Autonomie promise de longue date dans laquelle le répit des aidants et son accès seraient des points essentiels.

**Sans ces améliorations, le répit de longue durée ne pourra pas être proposé aux aidants.**